



**Intervention du CQT au Forum national de consultation  
sur le projet de politique québécoise de la culture  
5 et 6 septembre 2017**

---

Tout d'abord, nous remercions le Ministère de la Culture pour cette consultation ainsi que pour le travail qui a précédé la publication de ce document.

Cette nouvelle politique de la culture vient relayer les précédentes, notamment le livre blanc de Camille Laurin ainsi que la politique culturelle de 1992 qui a prévalu à la création du Conseil des arts et des lettres du Québec.

En préambule de ce dernier document, Liza Frulla, alors ministre des Affaires culturelles affirmait notamment que

« Si la progression artistique et culturelle de la société québécoise atteint des niveaux remarquables, on le doit principalement aux efforts et à la passion qui animent nos créateurs et nos artistes. »

Nous partageons complètement ce point de vue et c'est pourquoi ce projet de politique culturelle nous déçoit cruellement : l'art et les artistes professionnels en sont grandement absents.

Nous pensons que les créateurs, dramaturges, musiciens, interprètes, metteurs en scène, concepteurs, cinéastes, peintres, chorégraphes, écrivains sont au cœur de tout projet culturel dont ils sont à la fois moteur et courroie.

Ce sont eux qui ont toujours défini, nommé la culture québécoise, eux qui en sont les ambassadeurs, les porte-parole.

**Sans les artistes, leur excellence, la culture québécoise particulièrement fragile dans le contexte nord-américain, ne peut s'épanouir, ne peut se propager.**

Il nous paraît donc essentiel, vital, de replacer la pratique artistique professionnelle au centre des préoccupations de la Politique. Car c'est bien cette pratique qui participe à l'épanouissement, la santé, l'originalité et la force des Québécois et qui est également à l'origine du rayonnement culturel et artistique du Québec dans le monde.

**Le CQT prône donc une Politique des arts et de la culture qui réaffirme la place prépondérante accordée aux créateurs, aux artistes et aux organismes artistiques.**

II) Dans le projet de Politique, le gouvernement appelle à « soutenir une participation culturelle élargie et inclusive ». Néanmoins, à aucun moment il n'est question d'encourager la fréquentation des œuvres artistiques dans les lieux de diffusion professionnels.

Bien plus qu'un simple mode de participation citoyenne, la fréquentation des lieux de diffusion inclut et engage toute une chaîne de créateurs, d'artistes et d'organismes professionnels. Elle permet de confronter les Québécois et les Québécoises, toutes générations confondues, à des œuvres qui sont le résultat d'une exigence et d'un savoir-faire unique.

**Le CQT demande au MCC de souligner dans la Politique l'importance pour le citoyen de fréquenter des œuvres artistiques dans les lieux de diffusion professionnels. Conséquemment, le CQT plaide pour une reconnaissance du rôle clef des diffuseurs dans l'accès aux arts.**

III)

Le projet de Politique ne fait jamais mention du CALQ. Or, c'est précisément la mission du CALQ que de soutenir la chaîne création, production, diffusion et d'appuyer l'excellence et l'innovation.

Le CALQ est une institution fondamentale pour les arts et les lettres puisqu'il favorise l'excellence artistique, assure la liberté de création, la non-intervention politique dans les choix artistiques et l'indépendance dans la distribution des fonds publics.

Occulter la présence du CALQ dans le projet de politique revient à nier l'un des principaux piliers de notre système. Or, ce pilier est déjà largement fragilisé depuis quinze ans

par des coupes budgétaires et des restrictions de tous ordres.

**Le CQT appelle donc le ministère de la Culture et des Communications (MCC) à souligner, au sein de la Politique, le caractère essentiel de la mission du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).**

**En outre le CQT préconise une augmentation majeure des crédits du CALQ pour que celui-ci puisse continuer à soutenir l'épanouissement de la vie artistique professionnelle sur l'ensemble du territoire québécois aussi bien que hors des frontières du Québec.**

En conclusion, il nous semble qu'une politique culturelle ambitieuse doit s'accompagner de mesures concrètes. Sans plan d'action précis, sans budget conséquent elle risque de demeurer lettre morte.

Le document du ministère fixe un objectif que nous partageons : accorder une plus grande place à la culture au cœur de la vie des Québécoises et des Québécois.

Mais cet objectif ne peut être atteint sans renforcer le rôle et la capacité de s'épanouir de celles et ceux qui en sont le cœur battant et qui y investissent leur vie : les artistes. Ce sont eux qui tracent la voie, éclairent le chemin. Sans eux, sans les structures qui les soutiennent et les exposent, il ne saurait y avoir de développement culturel du Québec.